de Roubaix qui ont bien voulu honorer de leur présence.

Puis il excuse MM. le commandant Schaepelynck, de Lille, et Nys, vice-président du groupe, retenu.

M. Cauchy expose le mouvement de la Fédération durant les six derniers mois. En 1921, il y avait 5.960 membres; en 1922, il en reste 5.958, malgré les nombreux départs occasionnés par les grèves.

Le sympathique secrétaire fait ensuite l'éloge des travaux des sections de quartiers. Il conseille aux combattants des quartiers qui n'ont pas encore de groupe, de se réunir pour en former. Le concours pécuniaire et moral de la Fédération leur est assuré.

M. Cauchy parle des fêtes organisées pour les mutilés, qui ont obtenu tant de succès, puis des fêtes enfantines organisées par M. Georges Dervaux et Mme Oréhio. Il fait appel aux employeurs pour réserver des places aux combattants sans travail.

Le président explique que 3.909 cotisations ont été encaissées à ce jour pour Tourcoing, et 2.039 pour les communes, félicite les groupes de quartiers, à qui cette augmentation est due. M. Legrand parle des prêts d'honneur, des secours aux nécessiteux et du concours donné à la municipalité par la Fédération pour le monument aux morts de la grande guerre.

Le versement de 10.000 francs est adopté par toute l'assistance debout.

L'orateur expose ensuite le programme de la fête du patriotisme et de la bienfaisance. Il fait appel aux membres pour participer aux réunions du Tir National, où ils sont inscrits d'office.

Le trésorier lit son rapport financier, très détaillé, duquel il résulte que l'encaisse de la fédération à ce jour, est de 31.476 fr. 10; et pour les groupes, de 67.625 fr. 15.

Me Bruneau, avocat, et membre des Combattants, parle du projet de loi Daniel-Vincent, sur les assurances sociales. Il fait ressortir les avantages que donnera cette nouvelle loi. Puis il en expose les inconvénients. Il dit qu'il serait préférable de confier le soin de ces assurances sociales à des professionnels et spécialistes et se plaint que le combattant ait été complètement oublié dans ce projet.

L'orateur passe ensuite en revue les différentes catégories d'assurés obligatoires et facultatifs et énumère les modifications à apporter à ce projet de loi, pour les mutilés de guerre et les combattants. Il est chaleureusement applaudi.

M. Pierre Delecroix prend ensuite la parole pour faire ressortir les rapports excellents qui existent entre mutilés et combattants.

Il fait appel aux Combattants pour défendre les faibles, les veuves et les mutilés et à l'union de tous pour la défense commune. Une véritable ovation lui est faite.

Un vœu est ensuite lu par M. Legrand, vœu tendant à la défense et à l'entr'aide des Mutilés. Puis le fanion du groupe du Brun-Pain est remis entre les mains de M. Fidèle Langlais, le dévoué président de ce groupe, qui en quelques mots émus, remercie le président et l'assistance de la marque de confiance accordée à son groupe.

Un autre vœu est proposé par M. Cauchy pour les familles nombreuses.

Après le tirage d'une tombola, la séance est levée à midi 30, aux accents d'un joyeux allegro, exécuté par la fanfare « Les Intimes ».

POUSSIER DE COKE pour Chauffage Industriel

Un mélange de poussier de coke et de fines grasses agglutinantes constitue un combustible très économique. — Prix spéciaux pour enlèvements importants.

S'adresser à la Société roubaisienne d'éclairage, 58, rue de Tourcoing, à Roubaix.

A l'Institut Colbert

Agrandissement des locaux

Dans le rapport que M. le Maire a soumis au Conseil municipal de Tourcoing, au cours de sa dernière séance, et que « l'Egalité » a publié, nos lecteurs ont remarqué l'article spécial consacré aux agrandissements qui vont être effectués à l'Institut Colbert. Les projets envisagent la création d'une école des industries textiles et d'un atelier de fonderie. C'est là un vaste et hardi programme de réalisation techniques, dont nous allons donner ci-dessous les lignes essentiels.

Comme nous venons de l'indiquer, le but envisagé est double. La création d'une fonderie permettra de compléter l'apprentissage des métiers relatifs à la construction mécanique. La création d'une école des industries textiles rendra les plus grands services à la plus importante de nos industries locales : cette école formera des élèves qui auront puisé dans les leçons auxquelles ils assisteront les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à tous ceux qui veulent devenir des ouvriers habiles, des employés ou des techniciens instruits.

Félicitons les promoteurs de ces projets d'avoir appliqué d'une façon aussi parfaite ce principe, d'où dépend le développement et l'existence même de notre enseignement professionnel : l'adaption de l'école au milieu local.

La méthode qui va régler l'organisation de l'école des industries textiles est une méthode pratique : avec le concours d'un personnel approprié, le fonctionnement de cette école sera aussi rapproché que possible du fonctionnement industriel. Que l'on ne crie point à l'utopie ! Cette méthode, qui a déjà été adoptée dans certains ateliers, y a donné d'excellents résultats. Quand il sera impossible de représenter dans les ateliers de l'école nouvelle toutes les machines nécessaires à une fabrication donnée (comme c'est le cas, pour le peignage, par exemple), on ne fera figurer que les machines essentielles ; mais elles seront toujours susceptibles de fonctionner *réellement*.

Une simple énumération de la destination des locaux divers qui vont abriter l'école des industries textiles suffira pour donner une idée de l'importance qu'aura cet établissement. On y trouvera, en effet :

1. Une salle de peignage ; 2. Un atelier de filature ; 3. Un atelier de tissage ; 4. Un atelier de teinture ; 5. Un atelier d'apprêts ; 6. Un atelier d'impression.

De plus, deux laboratoires, munis d'un outillage scientifique tout à fait moderne, compléteront les ateliers.

Nous avons signalé brièvement au début de cet article, le programme général d'éducation technique vers lequel allaient tendre tous les efforts à notre école des industries textiles. Entrons maintenant dans le détail, pour indiquer de quelle manière le recrutement de cet établissement va être assuré et dans quel esprit l'enseignement y sera donné.

L'école recevra deux catégories d'élèves.

1. *Les élèves des cours du jour* :

L'enseignement qui sera donné à ces jeunes gens visera tout d'abord à former des spécialistes du textile, dans la mesure où ce but pourra être atteint par l'école ; il s'attachera, d'autre part, à la formation technique des mécaniciens du textile et à celle, non moins utile, des employés du textile.

2. *Les élèves des cours du soir*:

Quand les portes de l'école se seront fermées sur les élèves de la première catégorie elles s'ouvriront à nouveau pour livrer passage aux ouvriers et aux employés de l'industrie textile, astreints, aux termes de la loi du 27 juillet 1919, à suivre les cours professionnels obligatoires. Ayant franchi le seuil des ateliers, ils trouveront, pour compléter leur situation technique, non point un milieu nouveau qui pourrait les dérouter, mais l'ambiance habituelle de leur labeur journalier. L'expérience a prouvé que l'atelier était un moyen d'attrait puissant pour amener ceux qui les fréquentent habituellement à d'autres disciplines et, pour ouvrir devant eux d'autres horizons. De l'atelier, l'élève pénètrera sans contrainte dans la salle de classe, où il profitera des cours technologiques et même des leçons d'enseignement général nécessaires à sa formation complète.

Cet exposé trop bref ne peut donner qu'un aperçu sommaire du programme d'organisation générale qui trouvera bientôt sa réalisation à l'Institut Colbert. Il va sans dire, que cette organisation vivra d'une vie souple et sans cesse renouvelée ; elle évoluera et se perfectionnera au rythme de la vie industrielle de notre région : les apprentis et les ouvriers y seront instruits conformément aux nécessités immédiates de leurs professions.

Ajoutons, pour terminer, que ces projets d'agrandissement ont été approuvés par une commission technique, dans laquelle figuraient uniquement des industriels. La collaboration de techniciens avertis, membres de l'enseignement, permettra d'envisager des résultats rapides quand fonctionneront l'atelier de fonderie et l'école des industries textiles. Pour le plus grand bien de notre région industrielle, ces deux groupes nouveaux compléteront fort heureusement cette belle floraison d'oeuvres professionnelles si nombreuses et si appréciées, et qui font le renom de notre Institut Colbert.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Une conférence sera faite le mercredi 22 mars, à 8 h. 1/4 du soir, dans la salle des Fêtes de l'Ecole Nationale de Musique, rue Desurmont, sur ce sujet : « En Espagne », par M. Albert Millet, professeur agrégé du Lycée Faidherbe de Lille, anciens professeur au Lycée Français d'Alexandrie. Nombreuses projections.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir à 8 heures, dernière représentation des « CLOCHES DE CORNEVILLE » la si amusante opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de Robert Planquette.

Jeudi 23 à 8 heures, une seule et unique représentation de « SI J'ETAIS ROI » le célèbre opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Adolphe Adam.

La location est ouverte comme d'usage.

Prochainement « LES TOURBIHANBAULT », le chef-d'œuvre d'Emile Augier.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Michel Vanwinsen, Route Vard Gambetta, 129 ; Yvonne Warlop, rue du Dragon, 60 ; Nelly Delahousse, rue d'Angleterre, 117.

PUBLICATION. — Arthur Van Eeckout, tisseur, et Louise Devolder, rattacheuse.

Autour de Roubaix-Tourcoing

FLERS-BREUCQ

Grave accident d'auto

Samedi soir, vers 6 heures, passait sur la ligne Roubaix-Lille, une auto conduite par M. Walkers, et dans laquelle se trouvaient Mme Walkers et Boucley, ces trois personnes originaires de Lille.

Tandis que l'auto sortait du golfe du stand elle fut tamponnée par un tramway F ; les deux femmes projetées hors de la voiture, furent relevées à grand peine ; Mme Walkers ne portait que de légères contusions, mais Mme Boucley, était grièvement blessée à la tête et aux membres, on craint même une fracture du crâne.

La blessée fut transportée au chalet du golf, tandis que sa compagne regagnait son domicile dans la soirée.

DIASEPTOL — VOIES URINAIRES — Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes. L'flacon 5 fr. poste 5 fr. 50. En demandant BURY 19, rue Gambetta, LILLE (près la Gare)

Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h. 9007.

HEM

A L'ASSOCIATION JULES FERRY. — Hier, dimanche, l'Association Jules Ferry a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Bétremieux. Celui-ci, après avoir exposé la situation financière et morale de la société, remit un diplôme d'honneur et une médaille de vermeil à M. Noclain, chef de gymnastique et à M. de Smet, capitaine de la 1re équipe de la section de football.

L'assemblée vota un crédit de 100 francs pour la bibliothèque scolaire et un crédit de 200 fr. pour la fête fédérale.

Une distribution de plus de 300 francs de prix suivit. Voici un extrait du palmarès.

Concours de tir. — 1er Slim Robert. Prix de belle balle, Séquin Jean. Prix de bas nombre, Verrour Victor.

Concours de gymnastique. — Les champions sont : 1re catégorie, Dujardin Henri en division d'honneur ; Lefebvre Jules en 1re division ; Vanneste Jean en 2e division. — 2e catégorie, Boussemart Jean en division d'honneur ; Vamour Georges en 1re division, Lesaffre Jules en 2e division ; Delcourt Eugène en 3e division.

Concours de préparation militaire. — Obtiennent le brevet d'aptitude : Gourquin Henri ; Vermey Maurice ; Dujardin François, Champion Vermey Maurice.

En fin de réunion, l'assemblée se rendit au pied de la plaque commémorative des sociétaires morts pour la France.

M. Bétremieux prononça un discours auquel M. Delecroix, maire, répondit en saluant à son tour les glorieuses mémoires des héros.

On inaugura successivement une pinquette en l'honneur de l'instituteur Edouard Delerue et une autre en l'honneur du chef de gymnastique, Arthur Vanneste.

Cette belle cérémonie terminée, un banquet réunit les assistants dans la salle du Café St-Pierre. La journée fut clôturée par un bal de famille.

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez Roels Pédro, constructeur, 113, rue du Sartel, Mentior Ernest, 30 ans, en levant un bloc moteur s'est fait une entorse dans la région dorso-lombaire, le docteur Jacquemont prescrit 10 jours de repos. — Chez Leclercq-Duplic, industriel, la jeune Lesieux Catherine, 15 ans et demi, est blessée à l'index droit, phalangette sectionnée en coupant de la laine sur cylindre 8 à 10 jours, doc. teur Wiot.

Chez A. Delcourt, fabricant de briques, le contremaître Decarnes Louis, 52 ans, en conduisant un attelage a été frappé dans le bas-ventre par le timon du chariot par suite d'un choc de l'avant-train du véhicule. Le docteur Desbonnets prescrit 15 jours de repos.

HALLUIN

UNION DES COMMERÇANTS. — La commission de « l'Union des débitants et petits commerçants » qui existait avant guerre, s'est réunie à la mairie le 14 mars, avec un groupe de petits commerçants d'Halluin, sous la présidence du maire, dans le but de réorganiser la société.

Après avoir énuméré les multiples avantages et services que cette société rendait à la ville, l'unanimité des membres présents, sa réformation fut décidée.

Pour donner à « l'Union des débitants et petits commerçants » tout de suite sa vitalité d'avant-guerre, une réunion générale des débitants et petits commerçants aura lieu le 21 mars 1922, dans la salle de la mairie (ancienne salle de musique).

Tous les petits commerçants voudront bien assister à cette première réunion. Nous avons l'honneur de leur faire cette invitation.

La *Mode Pratique* RAPPORTE 100 FOIS ce qu'elle coûte

Le choix de ses modèles
Son cours de coupe
Ses ouvrages décoratifs
Ses conseils d'hygiène
Ses recettes de cuisine
Les réparations qu'elle facilite

permettent des économies nombreuses et importantes tout en augmentant le confort du foyer et de ses hôtes.

8310.

MOUVAUX

CONCERT DE BIENFAISANCE. — Les associations d'anciens et anciennes élèves des écoles publiques de Mouvaux, dont les présidents sont Mlle Gabrielle Duhem et Théodore Cornille, avaient organisé hier à la salle municipale des fêtes de la rue de l'Hospice, un grand concert de bienfaisance, qui avait attiré une assistance très nombreuse.

Le spectacle fut à tous points de vue parfait et les artistes méritèrent les applaudissements unanimes. Citons, au hasard, [illegible] la jeune phalange, la chorale des anciens élèves, qui dirigé avec tant de maestria M. Louis Evrard. La mignonne Valerie Mullier 4 ans, de l'école maternelle, dans le monologue « La Poupée » de M. Edmond Tondelier dans « Le Commissaire est bon enfant » de Courteline, se révéla très bon comédien. M. E. Vicogne, baryton, se fit particulièrement applaudir, etc. Ajoutons que le piano d'accompagnement était tenu par Mlle Suzanne Tondelier, une virtuose dont le talent se trouve comme souligné par son exceptionnelle modestie.

Le Comité des Fêtes remercie très sincèrement les artistes et le groupe « Le Sémt » de leur gracieux concours et est heureux des résultats obtenus.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la briqueterie Six, rue du Congo, à Mouvaux, un ouvrier M. Louis Spicheleu, 44 ans, briquetier à Estaimpuis (Belgique) s'est blessé à la main droite en manipulant des briques. Douze jours de repos.

ETAT-CIVIL. — PUBLICATIONS. — Romolpée Pappens, jardinier et Béhague Marguerite, tricuse. — J.-B. Deronne, peigneur à Roubaix et Berthe Vander-Elstraete, bobineuse.

DECES. — Donnez Hubert, 17 ans, rue des Lilas, 74. — Vandelle Emile, 44 ans, rue de Tourcoing, 282.

SARDINES COCAGNE TOUJOURS HUILE D'OLIVE PURE 8008.

LILLE

Manœuvres illicites

Nous apprenons qu'une enquête est ouverte dans une commune des environs de Lille, contre des boulangers qui auraient fait des démarches pour amener un minotier à cesser de livrer de la farine dans une boulangerie vendant son pain à un prix inférieur au leur.

Nous ne donnerons pas de plus amples détails aujourd'hui, afin de ne pas entraver l'œuvre de la justice, mais nous nous réservons de revenir sur cette affaire.

Pour avoir le teint clair et la peau saine, il faut assurer l'élimination des déchets de l'organisme par un produit végétal tel que les Graines de Vals, laxatif dépuratif parfait, qui régularise les fonctions digestives.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 17 mars

DES MERCANTIS. — Joseph Delerne, 43 ans, laitier, à Sailly-les-Lannoy déjà condamné en 1920, pour tromperie commerciale sur la qualité, a fait objet d'un nouveau procès-verbal, le 8 novembre dernier, pour mise en vente d'un lait écrémé et mouillé à 7 %.

Le tribunal le condamne à 1.000 fr. d'amende. — 30 fr. d'amende à Leignel Joséphine, Vve Six, 74 ans, laitière, rue du Port, à Lille, pour mise en vente de lait écrémé à 20 %.

— Havet Charles, débitant à Armentières, a été trouvé détenteur, à la suite d'une visite de contrôle des agents des contributions indirectes de 11 litres de vin mouillé à 25 %. Malgré l'affirmation du prévenu que le vin était à sa consommation, le tribunal l'a condamné à 200 fr. d'amende et à l'amende fiscale de 500 fr. sur réquisition de l'administration des contributions indirectes.

INFRACTION A LA VENTE DE MARGARINE. — Dossche Augustine, femme Lepeers, épicière, à Roncq.

— Roussel Marie, épicière, 158, rue de Lille, à Roncq.

Sont condamnées chacune à 100 fr. d'amende pour ne pas avoir respecté les règlements en vigueur.

ESCROQUERIE. — Charles Cliquenet, 29 ans, journalier demeurant à Thumeries était entré en relation avec un entrepreneur belge M. Nazi, pour lui proposer un achat de briques, à Villers-au-Bois, dont il se disait vendeur. Après avoir encaissé un acompte de 4.200 fr., il prit la fuite. Par défaut, le tribunal lui inflige 6 mois de prison.

FUNERAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Ernest-Charles VICART

Dessinateur, Ancien Elève des Ecoles Jussieu et des Beaux-Arts, décédé à Lille, le 18 mars 1922, à l'âge de 25 ans, sont priées d'assister aux Funérailles qui auront lieu le *Mardi 21 courant, à dix heures du matin.*

L'assemblée à la maison mortuaire, 67, rue Meurein, à 9 heures 45.

De la part de toute la famille.

SPORTS & JEUX

LE TIR

A ROUBAIX

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du championnat individuel qu'organise la société d'archers à la perche « Les Amis Réunis » du Pont-Couge, à Roubaix. Ce championnat commencera le dimanche 2 avril pour se terminer le dernier dimanche de juillet. De magnifiques objets seront attribués aux vainqueurs.

Les tirs se feront le dimanche, de 10 heures à midi et le lundi, à partir de 5 heures.

Tous les archers de Roubaix et de ses cantons et ceux qui, étrangers, font partie d'une société établie à Roubaix ou ses cantons, peuvent y participer. Les archets au but sont également [illegible] à prendre part au championnat qui se fera en deux catégories : catégorie supérieure et catégorie petits oiseaux.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant et jusqu'à fin avril, au siège de la société, 312, rue de Lannoy, à Roubaix.

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS

Nous avons annoncé que la Société Colombophile « Les Amis Réunis » organise son grand concours annuel sur Albert, pour le lundi 17 avril.

La Commission de cette active société est composée comme suit : Président, M. Alphonse Imbrecht ; vice-président, M. Louis Delcroix ; secrétaire, M. Victor Salmon ; secrétaire-adjoint, M. Jules Dupont ; trésorier, M. Charles Debode ; trésorier-adjoint, M. H. Lefebvre.

Un ASTHMATIQUE guéri depuis 7 mois contre toute espérance, offre recette gratis. Ecrire à C. DEPENCHER, 58, Rue des Martyrs, PARIS 3290.

LA VIE OUVRIÈRE

A ROUBAIX

SYNDICAT DU BATIMENT. — Section du bois. — Le 21 mars, à 6 h. 30 du soir, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort, réunion pour les charpentiers, menuisiers, caisseiers, etc. — Ordre du jour : Les salaires ; Réponse et attitude patronales ; Décision à prendre. — La carte confédérale sera exigée à

Bulletin Commercial

PARIS (Halles Centrales), 18 mars :

VIANDES. — Bœufs, quartier derrière, 2 à 5.50 ; quartier devant, 1.50 à 3.20 ; aloyau, 4 à 10.50 ; cuisses, 2.50 à 4.80 ; veau extra, 1re qualité, 6 à 9 ; 2e, 4.50 à 5.90 ; 3e, 2 à 4.40 ; moutons, manque 1re, qualité, 9 à 9.50 ; 2e, 7 à 8.90 ; 3e, 4 à 6.90 ; gigots, 7 à 12 ; carrés parés, 7 à 14 ; porcs, 1re qualité, 4.90 à 5.60 ; 2e, 3 à 4.80 ; filets, 4 à 5.80 ; jambon, 3.50 à 6.90.

BEURRES. — Centrifuge Normandie, 9.50 ; Bretagne, 7.80 ; Charente et Poitou, 10.20 ; Touraine, 9.20 ; divers, 8.60 ; Marchands Normandie, 6.80 ; Bretagne, 5.70 ; Centre, 5.60 ; divers, 7.

ŒUFS. — Normandie extra, 350 ; choix, 300 ; Touraine choix, 360 ; ordinaire, 280 ; Poitou choix, 300 ; ordinaires, 270 ; Auvergne, 270 ; Midi choix, 310 ; ordinaire, 260.

VOLAILLES. — Lapins morts du Gâtinais, 8 ; autres catégories, 7.75 ; pigeons morts petits, 4 ; gros, 7 ; lapins vivants, 5.50 ; poulets morts de Bresse, 15 ; ordinaires, 12.50 ; pintades mortes, 15.

LE HAVRE, 18 mars :

CAFES. — Courant, 160.75 ; avril, 156.75 ; mai, 152.25 ; juin, 150.75 ; juillet, 146 ; août, 143 ; septembre, 141 ; octobre, 139.50 ; novembre, 138.75 ; décembre, 136.

BEZIERS (Hérault), 17 mars :

VINS. — Vins rouges nouveaux, de 7 à 8° 70 à 80 fr. ; 8 à 9°, 80 à 90 fr. ; 9 à 10°, de 90 à 100 fr., l'hectolitre nu à la propriété, tous frais en sus. Vins rosés, 10 fr. le degré ; vins blancs Bourret et Picpoul, 10 fr. à 10.50 le degré, l'hectolitre nu à la propriété, tous frais en sus, assez soutenu ; il varie, suivant jeunesse et qualité de 1.75 à 2.75 le kilo.

Marché aux porcs. — Porcelets, 80 à 60 fr. ; coureurs, 100 à 180 fr., suivant âge et qualité.

AIRE-SUR-LA-LYS, 16 mars :

80 petits veaux, de 65 à 125 fr. ; 179 porcs gras, de 3.75 à 4 fr. ; 130 veaux gras, de 5 à 6.25.

Marché du 17 mars. — Poulets, 30 à 35 fr. la couple ; poules, 35 à 40 fr. ; canards, 13 à 26 fr. ; pigeons, 7 à 7.50 ; lapins, 12 à 22 fr. la pièce ; œufs, 7 à 8 fr. le quart ; beurre (pièces), 4 à 5.50 la livre ; (gros), 4 à 5.25 ; pommes de terre, 900 sacs, 50 à 60 fr. les cent kilos.

FERNES-EN-ARTOIS, 16 mars :

Porcs, le kilo vif, 1 à 4.25 ; porcelets, 40 à 80 fr. ; coureurs, 80 à 180 fr. ; cours en hausse ; vaches, la bonne laitière, atteint et dépasse 8.000 fr. ; la sorte ordinaire va de 1.300 à 1.800 fr. ; génisses peu nombreuses, de 1.100 à 1.500 fr. ; petits bovins, plus nombreux, de 450 à 750 fr., suivant âge et qualité.

Pourquoi devez-vous préférer LE CHOCOLAT MENIER

Parce qu'il est de fabrication parfaite et le moins cher pour sa qualité incomparable

8291.

MARCHES DE LA REGION

VALENCIENNES, 18 mars :

Beurre, 10 et 11 fr. le kilo ; œufs, 4 et 4.20 la douzaine ; fromage blanc, 2 fr. le kilo ; gruyère, 9 fr. le kilo ; hollande, 6 fr. le kilo ; maroilles, 8 à 9 fr. pièce ; camembert, 1.50 à 2 fr. pièce ; pommes de terre, 0.60 et 0.70 le kilo ; carottes, 1.50 le kilo ; oignons, 2.75 le kilo ; haricots blancs, 1 fr. la pinte ; navets, 1.25 et 1.50 le kilo ; ails, 3 fr. le kilo ; endives, 1 fr. pièce ; scaroles, 1 fr. pièce ; cresson, 0.60 la botte ; laitue, 0.90 pièce ; chicorée de Bruxelles, 3 fr. le kilo ; poireaux, 4.75 la botte de 20 poireaux ; pommes, 1 fr. à 1.50 le kilo ; choux fleurs, 2.75 à 3.50 pièce, selon grosseur ; salsifis, 1.50 la botte ; céleri, 3 fr. le pied.

MAUBEUGE, 18 mars :

Beurre, 10 et 11 fr. le kilo ; fromage blanc, 1 fr. la pinte ; fromage Marolles, 7.50 et 8 fr. pièce ; boulette persillée, 1 et 1.25 pièce ; camembert, 1.75 la boîte ; œufs, 0.30 et 0.35 pièce ; pommes de terre, 0.75 et 0.90 le kilo ; carottes, 1.50 et 2 fr. le kilo ; navets, 2.50 le kilo ; choux-fleurs, 3 et 4 fr. pièce ; choux verts, 2.75 pièce ; choux rouges, 3 fr. pièce ; céleri, 4 fr. le pied ; poireaux, 5 fr. la botte ; laitues, 1.25 pièce ; chicorées frisées, 1.25 pièce ; ails, 0.20 et 0.25 la tête ; barbe de capucin, 2 fr. la botte ; pissenlits 3 fr. la livre ; échalotte, 1.75 et 2 fr. la livre ; cerfeuil, 0.25 le plat ; épinards, 2 fr. la portion ; oignons, 3 fr. le kilo ; persil, 0.75 et 1 fr. le bouquet ; haricots, 1 et 1.25 la pinte ; oseille, 0.25 et 0.50 la portion ; thym, 0.25 le bouquet ; betteraves à salade, 1 fr. le kilo ; salsifis, 2 fr. la botte ; scaroles, 1 fr. pièce ; herbes à soupe, 0.50 le plat ; choux-navets, 0.20 et 0.25 pièce ; cresson, 0.60 et 0.75 la botte ; radis, 0.40 la botte ; artichaux, 1.40 pièce ; chicorée de Bruxelles, 3.50 le kilo ; choux de Bruxelles, 6 fr. le kilo.

Volailles : dindes, 45 fr. ; oies, 35 fr. ; poules, 15 à 22 fr. ; coqs, 16 à 20 fr. ; canards, 16 à 18 fr. ; pigeons, 15 fr. les deux ; lapins, 18 à 20 fr. pièce ; lapin au détail, 11.50 le kilo.

ARRAS, 18 mars :

Beurre, 5.75 la livre ; œufs, 8.50 le quarteron ; poulets, 12 à 20 fr. ; lapins, 10 à 15 fr. ; pigeons 5 à 5.50.

Marché aux bestiaux. — On avait amené environ 400 vaches, génisses et taureaux. Marché actif. On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 2.000 à 2.300 (plusieurs ont été vendues 2.400 et 2.500. La 2e catégorie, de 1.500 à 2.000 et la 3e catégorie 1.000 à 1.500. Les bêtes à nourrir font défaut. Le cours de la bête grasse est

Banque Générale du Nord

Ancienne BANQUE VERLEY, DECROIX

Reçoit les Souscriptions aux Obligations

Mines de Lens

6 % net à 480

Revue Hebdomadaire

DE LA BOURSE DE LILLE

Le marché, cette semaine, a été durement éprouvé. Les premières séances ont été empreintes d'une extrême faiblesse. Sous le poids de ventes brutales et rapides, la cote des valeurs de charbonnages et de pétroles a fléchi considérablement. Puis, sur des indications favorables de Paris, l'on s'est un peu ressaisi et la clôture s'effectue sur ces meilleures dispositions.

L'irrégularité dont témoigne la Bourse semble toujours due au sentiment de malaise et d'indécision qui résulte de la crise économique. Celle-ci, contrairement aux prévisions, se prolonge, provoquant des difficultés de toutes sortes dans les industries qui nous occupent et cette situation impressionne fâcheusement la clientèle boursière.

C'est en forte baisse sur les cours de hutteine que nous retrouvons bon nombre de devises charbonnières.

L'annonce d'une imminente diminution des prix de vente du charbon, qui va permettre à nos compagnies de lutter plus efficacement contre la concurrence étrangère, n'a aucune influence sur la tenue des valeurs.

ANICHE et ANZIN sont faibles. La reconstitution de ces concessions se poursuit avec la plus grande activité.

BLANZY varie peu. Production de février : 151.857 tonnes contre 148.634 en janvier.

BRUAY a payé un lourd tribut à la baisse. La Compagnie vient d'achever la réalisation d'un programme qui comportait le creusement de puits alimentaires, l'établissement de conduites spéciales entre les réservoirs d'eau des différents sièges et la suppression de toute prise d'eau dans les ouvelages.

COURRIERES est indécis. L'extraction durant février 1922 s'est élevée à 81.070 tonnes contre 89.434 tonnes en janvier.

EPINAC. — L'assemblée extraordinaire convoquée le 16 mars en vue d'apporter aux statuts diverses modifications n'a pu se tenir faute de quorum et sera reportée au 27 avril. Les actionnaires auront à statuer, en outre, sur une modification à introduire dans la répartition bénéficiaire.

Faiblesse de LENS, qui rétrograde de 10 % environ. L'emprunt obligataire de cette société, ouvert depuis quelques jours, rencontre partout le meilleur accueil.

NORD D'ALAIS est calme à 61. L'extraction durant février s'est élevée à 5.595 tonnes contre 5.534 tonnes en janvier, et la production des ovoïdes à 3.314 tonnes contre 4.943.

Vif recul de MARLES, OSTRICOURT et VICOIGNE.

Le groupe des valeurs de Pétrole a été fortement réalisé et sa cote accuse de sensibles moins values.

DABROWA est faiblement tenu. FINANCIERE DES PETROLES perd encore une vingtaine de points.

FRANCO-POLONAISE DES PETROLES se relève un peu en clôture. La production totale des mines a été pendant l'année 1921 ; en pétrole brut de 68.750 tonnes y compris les redevances des Sociétés de Dabrowa et Galicienne des Karpathes ; en gaz de, environ 26 millions de mètres cubes. Le nombre de mètres forés a été de 6.620 mètres.

PETROLES PREMIER, à l'encontre des autres valeurs du compartiment, témoigne de bonnes dispositions.

La mise en service de la Centrale Electrique de Borysiaw, d'une puissance de 6.000 HP fera réaliser une sensible économie que la Société estime à 40 % du combustible actuellement employé.

Le groupe SILVA-PLANA accuse aussi un important fléchissement. Quelques tentatives de relèvement restent vaines.

La tenue du compartiment des valeurs métallurgiques est satisfaisante.

ACIERIES DE LONGWY est travaillé. Cette Société a été déclarée adjudicataire des biens dépendant de la Société des Fours à Chaux de Billemont (Meuse).

ACIERIES DU NORD. — L'assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 16 mars a autorisé le Conseil à porter le capital de 12 à 15 millions par la création de 30.000 actions ordinaires de 100 fr., qui seront émises au pair. Les actionnaires auront un droit de souscription à une nouvelle action pour quatre anciennes.

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DU NORD DE LA FRANCE consolide son avance de ces jours derniers. La Société pousse activement la reconstitution de ses usines de Blanc-Misseron. La division locomotives est presque entièrement achevée ; la division de matériel roulant est très avancée et toutes deux peuvent non seulement entreprendre des travaux de réparation de matériel, mais également reprendre la fabrication de matériel neuf. La première locomotive neuve, construite depuis la guerre, sortira des ateliers dans le courant de ce mois.

MATERIEL DE TRANSPORT subtilement recherchée, fait un bond d'une trentaine de francs. Il est probable que le dividende de l'exercice 1921 sera de 40 fr. par action.

Au groupe des valeurs diverses, on remarque d'actives transactions en bons et obligations 6 % du Trésor, du Crédit National et des firmes industrielles.

L'action CREDIT DU NORD s'échange à 810. Le bilan au 31 décembre 1921 fait ressortir un solde disponible de 12.583.357 francs, contre 12.541.708 pour 1920. A l'assemblée du 28 avril, il sera proposé, dit-on, un dividende de 40 fr., égal au précédent.

Peu de transactions en actions AGACHE. L'assemblée tenue le 14 mars a voté un dividende de 45 fr. net aux actions de capital et de 36 fr. net aux actions de jouissance, sous déduction d'un compte de 20 fr. payés en octobre dernier.

Le rapport indique la reprise totale des filatures de lin et de coton de La Madeleine, de la filature de lin de Lille, et du tissage de Marcq-en-Barœul, le tissage de Péronchies est reconstruit depuis six mois et le matériel est en montage et sera en pleine activité avant juillet. La filature de Péronchies occupe actuellement 11.000 broches, et 11.000 autres seront prochainement installées, la filature de Seclin est complètement rebâtie et sera reconstituée sous quelques mois. Ensemble, sont en marche environ 40.000 broches de filatures de lin, 24.000 broches de filatures de coton et 400 métiers à tisser.

L'action INDUSTRIELLE DE VERRERIE est sans changement.

Après l'attribution d'une somme de 303.731 fr. aux amortissements et une légère affectation aux réserves, les comptes de l'exercice clos au 31 août 1921 accusent un solde créditeur de 22.800 fr. qui est reporté à nouveau. Il ne sera donc pas distribué de dividende.

Le bilan accuse 3.130.781 fr. d'exigibilités pour 6.432.634 fr. de débiteurs et disponibilités et 3.370.038 fr. de marchandises.

DEMANDEZ PARTOUT 1er fascicule Prix spécial : 20c

CRIME DE PASSION par JULES MARY

un fascicule illustré chaque semaine chez tous Mds de Journaux 30c

Ouvrage complet (20 fascicules env.) contre 6 fr. adressés à la librairie 78, rue Dareau, Paris-14e

Le réclamer à tous nos Dépositaires et Vendeurs 3813.

BOURSE DE PARIS

BULLETIN FINANCIER. — Paris, le 18 mars 1922. — Séance de fin de semaine. La fermeté du début fait place, en clôture à un sentiment de lourdeur provoqué, surtout par le manque d'affaires.

Banques calmes : la **PARIS** 1.216, **UNION PARISIENNE** 656, **LYONNAIS** 1.402, **SOCIETE GENERALE** 700, **CREDIT FONCIER D'ALGERIE ET DE TUNISIE** 515, La **BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE** se replie à 473.

Maritimes soutenus : **CHARGEURS REUNIS** 400, **TRANSATLANTIQUE** 192.

Les *caoutchoucs sont irrégulières*. Le **RIO** réactionne d'une dizaine de points à 1.263. Le **BOLEO** se tient à 363, ainsi que la **UTAH** à 732, lourdeur de la **TANGANYIKA** à 61.25.

Valeurs industrielles russes plus résistantes : **NAPHTE** 269, **BAKOU** 2.275, **LIANOSOFF** 360, **PLATINE** 356, **NORTH CAUCASIAN** 54.

Les pétrolifères sont légèrement plus lourdes, l'**EAGLE** revient à 183.50, **SHELL** à 222, **ROYAL DUTCH** 17.500. Grosse liquidation sur la **FINANCIERE DES PETROLES** qui ramène le titre à 322 contre 370.

La **DE BEERS** se tasse à 305 francs, tandis que les mines d'or demeurent inchangées sur la veille.

Caoutchoutières sans changement appréciable sur hier.

Parmi les valeurs diverses, léger tassement de l'action **SUCRERIES D'EGYPTE** à 466, bonne tenue de la **SAY** ordinaire à 1.490 et faiblesse de **PENARROYA** à 488.

J'AIME BIEN DANSER MAIS OH ! MES PAUVRES PIEDS....

Prenez un bain saltrate et vous oublierez que vous avez jamais eu des maux de pieds

Ce dont vos pieds ont besoin, c'est d'un bain de pieds rendu médicamenteux et oxygéné par l'addition d'une petite poignée de Saltrates Rodell ; vous connaîtrez alors la joie de posséder des pieds sains et en parfait état sans lesquels danser et même marcher devient souvent une véritable torture.

Si les pieds sont échauffés et endoloris, un tel bain fait promptement disparaître toute brûlure et irritation, toute enflure et méurtrissure et une immersion plus prolongée ramollit les cors, durillons et autres callosités douloureuses à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. Les Saltrates remettent et entretienn